

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 14 février 2020</b>	<b>N° 2020-110</b>

Convocation du 7 février 2020

Aujourd'hui vendredi 14 février 2020 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Patrick BOBET, M. Alain ANZIANI, M. Nicolas FLORIAN, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Christophe DUPRAT, Mme Christine BOST, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Fabien ROBERT, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOU, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Laetitia JARTY-ROY, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, M. Marc LAFOSSE, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOLET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

M. Michel LABARDIN à Mme Karine ROUX-LABAT  
M. Erick AOUIZERATE à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H  
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Jacques GUICHOUX  
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Philippe FRAILE MARTIN  
Mme Solène CHAZAL-COUCAUD à Mme Elisabeth TOUTON  
M. Jean-Claude FEUGAS à Mme Odile BLEIN  
Mme Florence FORZY-RAFFARD à Mme Emmanuelle CUNY  
M. Max GUICHARD à Mme Claude MELLIER  
Mme Martine JARDINE à M. Arnaud DELLU  
M. Pierre LOTHAIRE à Mme Laetitia JARTY-ROY  
Mme Dominique POUSTYNNIKOFF à M. Benoît RAUTUREAU

**EXCUSE(S) :**

M. Patrick PUJOL, M. Jean-Louis DAVID.

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Franck RAYNAL à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 12h20  
Mme Anne-Lise JACQUET à M. Kévin SUBRENAT à partir 12h10  
Mme Agnès VERSEPUY à Mme Anne-Lise JACQUET jusqu'à 11h20  
Mme Laurence DESSERTINE à M. Stéphan DELAUX jusqu'à 11h10  
M. Bernard LEROUX à M. Alain ANZIANI à partir de 11h20  
M. Alain SILVESTRE à Mme Gladys THIEBAULT à partir de 11h45

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

	<b>Conseil du 14 février 2020</b>	<b>Délibération</b>
	Direction générale Valorisation du territoire <b>Direction du foncier</b>	<b>N° 2020-110</b>

---

**Bègles - Villenave d'Ornon - Route de Toulouse - Ilot CA1- Principe de déclassement - Décision - Autorisation**

---

Monsieur Jacques MANGON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le pilotage de la Zone d'aménagement concerté (ZAC) de la route de Toulouse, située sur les communes de Bègles et Villenave d'Ornon, a été confié à la Société publique locale (SPL) la Fabrique de Bordeaux Métropole (La Fab) par traité de concession en date du 19 mai 2016.

Cette opération qui accompagne l'extension de la ligne C du tramway, a pour objet la restructuration et la rénovation du secteur de la route de Toulouse situé à l'entrée Sud de la Métropole bordelaise. La finalité de ce projet est de redonner à cet axe structurant sa fonction d'entrée d'agglomération, tant en terme fonctionnel que qualitatif.

L'îlot CA1 de la ZAC est situé sur le territoire de la commune de Bègles. Il bénéficie d'un positionnement stratégique, à proximité immédiate de la station de tramway « Vaclav Havel ».

L'îlot CA1, présentant une superficie foncière d'environ 3471 m<sup>2</sup>, est constitué pour partie de parcelles non bâties appartenant à Bordeaux Métropole, et pour partie d'une parcelle bâtie acquise par La FAB.

Cet îlot est dédié à la réalisation d'une opération mixte de logements et commerces/activités, représentant environ 85 logements, 880 m<sup>2</sup> de commerces et 270 m<sup>2</sup> de locaux d'activités.

La programmation en logement se répartira comme suit :

- 30 % de logement locatif social conventionné,
- 30 % d'accession abordable,
- 40 % de logement en accession libre.

L'opérateur en charge de la réalisation de ce programme sera désigné à l'issue d'un processus de mise en concurrence en cours, piloté par La Fab.

Bordeaux Métropole est propriétaire des emprises suivantes, situées dans le périmètre de l'îlot CA1, aujourd'hui à usage de parking public provisoire :

- BD 08 pour 360 m<sup>2</sup>,
- BD 80 pour 1030 m<sup>2</sup>,
- BD 81 pour 31 m<sup>2</sup>,
- BD 82 pour 137 m<sup>2</sup>,
- BD 302 pour 282 m<sup>2</sup>.

Une procédure de déclassement du domaine public sera engagée dans le courant de l'année 2020 en vue de la cession de ces emprises à La Fabrique de Bordeaux Métropole.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

### **Le Conseil de Bordeaux Métropole**

**VU** le Code de l'urbanisme et notamment l'article R 423-1,

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT** qu'une demande de permis de construire va être déposée sur l'îlot CA1 sis à Bègles, dans le périmètre de la ZAC de la Route de Toulouse,

**CONSIDERANT** qu'une partie de l'emprise de l'îlot CA1, objet de ladite demande de permis de construire, se situe sur du domaine public métropolitain,

**CONSIDERANT**, dans la perspective du projet immobilier à réaliser sur l'îlot CA1, la nécessité de s'assurer de la constructibilité du site et les besoins d'obtention des autorisations d'urbanisme consécutives,

### **DECIDE**

**Article 1** : d'approuver et d'autoriser le principe du déclassement des parcelles cadastrées :

- BD 08 pour 360 m<sup>2</sup>,
- BD 80 pour 1030 m<sup>2</sup>,
- BD 81 pour 31 m<sup>2</sup>,
- BD 82 pour 137 m<sup>2</sup>,
- BD 302 pour 282 m<sup>2</sup>.

dans le cadre du projet immobilier à mettre en œuvre sur l'îlot CA1 et en vue de la cession prochaine de ces parcelles par Bordeaux Métropole,

**Article 2** : d'autoriser le dépôt du permis de construire pour la réalisation de l'îlot CA1 de la ZAC de la route de Toulouse, dans l'attente du déclassement des emprises métropolitaines,

**Article 3** : de permettre l'engagement de la procédure de désaffectation et de déclassement du domaine public en vue de la cession de ces terrains au profit de la Fabrique de Bordeaux Métropole et de la réalisation du projet.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 14 février 2020

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>17 FÉVRIER 2020</b></p> <p><b>PUBLIÉ LE :</b> <b>17 FÉVRIER 2020</b></p>	<p>Pour expédition conforme, le Vice-président,</p> <p>Monsieur Jacques MANGON</p>
---	--